



Après la grève sanitaire du 10 novembre et la grève des AED du 19 novembre

Grève dans les vies scolaires, dans les collèges et les lycées

le mardi 1er décembre.

Trop, c'est trop : Stop Blanquer !

Trop, c'est trop ! Tous ensemble, à la suite de la grève sanitaire du mardi 10 novembre et de la grève des AED du jeudi 19 novembre, disons « Stop à Blanquer ! », disons stop à la précarisation des AED et à la mise sous pression des vies scolaires et de l'accompagnement, disons stop à la paupérisation de l'éducation nationale et de ses professions, disons stop à la dénaturation de nos enseignements et de nos métiers, disons stop à la déréglementation et au sabotage des parcours scolaires.

Depuis le début de la pandémie, le ministère de l'Education Nationale est dans le déni de la gravité de la situation sanitaire. Confinement et fermeture des établissements, calendrier du déconfinement, utilisation des masques, distances sanitaires, surpopulation scolaire, masques toxiques, définition des cas contacts et procédures d'alerte et d'isolement, personnes vulnérables, allègement du protocole sanitaire durant l'été, vrai-faux renforcement du protocole en Novembre ... les décisions ont systématiquement été à contretemps et à rebours des besoins.

Pire, le ministère de l'Education nationale profite de la crise sanitaire et sociale pour avancer sans coup férir sur son agenda de réformes libérales qui toutes dérèglent et démantèlent le service public d'éducation : suppression des examens au profit d'un contrôle continu qui avait été largement dénoncé dans les mois précédant la crise sanitaire, mise en place de l'enseignement à distance sans cadrage réglementaire et technique, utilisation d'outils marchands, renvoi au local des décisions de renforcement du protocole et d'aménagement du temps scolaire, absence de prise en charge des inégalités scolaires qui explosent dans le contexte sanitaire...

A rebours de ces orientations, le SNES-FSU relaie les demandes des acteurs de terrain qui demandent des recrutements de personnels de vie scolaire pour améliorer la gestion des flux d'élèves aux entrées et sorties, dans les couloirs, lors des récréations ou à la cantine, des recrutements de professeurs pour renforcer l'offre scolaire à destination des élèves qui ont pâti de la fermeture des établissements et du service dégradé qu'impose l'épidémie, des recrutements d'agents chargés de l'entretien, du nettoyage et de la désinfection des locaux. La pandémie suppose d'accroître durablement le potentiel de remplacement dans les différentes catégories de personnels.

Lancé dans une fuite en avant idéologique, et indifférent à l'explosion de la crise sociale, le Ministère de l'Education Nationale annonce le démantèlement de la si précieuse Education Prioritaire au moyen d'une expérimentation menée dès la rentrée scolaire 2021 dans les académies d'Aix-Marseille, de Nantes et de Lille, en vue de la mise sous condition de résultats des moyens jusqu'à ce jour alloués aux établissements de l'éducation prioritaire. Ces moyens permettent depuis 1983 de réduire les effectifs des classes et d'individualiser les enseignements dans les collèges et les lycées accueillant les publics les plus défavorisés. Ils ont fait leurs preuves puisque, aux dires même de la Cour des Comptes, les écarts de réussite scolaire sont restés stables alors même que la ségrégation sociale s'amplifiait dans nos quartiers. Bien que l'expansion de la crise sociale impose d'élargir la carte de l'éducation prioritaire et de renforcer ses dispositifs, l'expérimentation annoncée aboutira en fait à systématiser les retraits technocratiques de moyens initiés dès la rentrée 2020, car les établissements REP/REP+ sont les derniers dans lesquels il reste encore des postes à supprimer (à la rentrée 2021, il faut trouver 1800 postes à supprimer alors que 28 000 élèves de plus sont attendus). De ce point de vue, nous pouvons comprendre l'annonce de la création de « BAR » (bureaux d'aide rapide à distance) comme l'initiation d'un processus d'externalisation de certains dispositifs d'enseignement et d'accompagnement.

Mardi 1er décembre 2020, le Ministre de l'Education nationale annoncera dans la presse ce que devrait être selon lui le « professeur du XXI^e siècle ». Sans doute pas un professeur revalorisé, car 70 % des personnels sont exclus de la modeste prime d'entrée dans le métier : avec +49.83€ net/mois, un professeur certifié du 5^e échelon ne compense qu'un cinquième des 234 €/mois perdus depuis 2010 du fait de l'inflation. Sans doute pas un professeur équipé, car les 150 € par an de prime d'équipement ne couvrent même pas l'achat de consommable. Certainement pas un professeur reconnu dans sa professionnalité car la contractualisation des moyens et le management ont pour but de contraindre les enseignants dans leurs pratiques et leurs objectifs pédagogiques.

Mardi 1er décembre, arrêtons tous ensemble le travail pour arrêter Jean-Michel Blanquer !

Rassemblement statique mardi 1er décembre à 10h30

sur le Vieux-Port et devant les DSDEN 84, 04 et 05

dans le respect des consignes sanitaires.